



Fiche de poste Interne en Pharmacie - Hors Domaine

Terrain d'accueil : Ministère de la Santé et de la Prévention - Direction de la Sécurité Sociale (DSS) – Bureau produits de santé

POSTE : Prise en charge des dispositifs médicaux à usage individuel

TERRAIN D'ACCUEIL

Adresse : 14, avenue Duquesne – 75007 Paris	Type : Administration centrale
Moyen d'accès/transports : Ecole Militaire (ligne 8) Saint François-Xavier (ligne 13)	Spécialités principales : financement du système de soins

DEPARTEMENT

<i>Équipe et environnement</i> Pharmacien responsable : Ariane Laulhé-Desauw, adjointe au chef de bureau ariane.laulhe-desauw@sante.gouv.fr Tél : +33760847292 Chef de département : Marc Mancini, chef du bureau des produits de santé marc.mancini@sante.gouv.fr Responsable des internes : personnes sus-mentionnées Effectifs de l'unité : 19 agents (dont 13 catégorie A, 3 catégorie B, 3 internes)	<i>Staffs et réunions</i> Nature et fréquence : une réunion de bureau toutes les semaines
--	---

POSTE DE L'INTERNE

<i>Intitulé du poste</i> : Prise en charge des dispositifs médicaux à usage individuel
<i>Agrément</i> : 104 (stages spécialisés hors domaine)
Domaine : Hors Domaine

Rédaction le :

Mise à jour le :

Par :

Responsable pharmaceutique direct :

Disponibilité des seniors : Oui

Dispensation de cours ou formations : Formations internes sur les sujets d'accès au marché et tarification des médicaments et dispositifs médicaux

Encadrement / équipe :

Activité de l'interne**Missions /activités :**

- Évaluation clinique, scientifique et économique des produits de santé autres que les médicaments en vue de leur prise en charge :

- Évaluation des demandes d'inscription et de renouvellement d'inscription sur la liste des produits et prestations (LPP) et sur la liste des activités de télésurveillance médicale (LATM), révisions de nomenclatures de la LPP (révision des lignes génériques)

- Participation aux travaux de la CNEDiMTS

- Aide à l'instruction des dossiers notamment la transcription des avis HAS concernant les nomenclatures des lignes génériques vers un arrêté permettant leur tarification

- Participation aux tâches de validation des arrêtés relatifs à la LPP et la liste en sus

- Amélioration des processus décisionnels en matière de prise en charge : proposition et élaboration de textes législatifs et réglementaires

- Mise en œuvre de dispositifs spécifiques : prise en charge de DM innovants au titre du forfait innovation (art. L.165-1-1 CSS), prise en charge transitoire (L. 165-1-5 CSS), contrôle de la conformité des DM aux spécifications techniques prévues par la LPP, évaluation des DM intra-GHS (art. L.165-11 CSS), ou encore remise en bon état d'usage des dispositifs médicaux.

Activités ponctuelles / spécifiques / de recherche :

- Travaux de recherche long cours sur des modalités tarifaires ou de prise en charge croisée pouvant faire l'objet de publications, communications et/ou d'une thèse

Implication de l'interne dans un projet / travail de recherche : Travaux de recherche long cours sur des modalités tarifaires ou de prise en charge croisée

Intégration de l'interne dans la démarche qualité : Travaux et intégration et processus liés aux textes administratifs nécessaires pour la prise en charge

Responsabilités confiées à l'interne : Participation aux travaux de la CNEDiMTS, ainsi qu'à l'application des dispositifs ou textes réglementaires spécifiques (cf. missions / activités)

AUTRES

Rédaction le :

Mise à jour le :

Par :

Rédaction le :

Mise à jour le :

Par :